

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 5 octobre 2023
N° de dossier: 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4008-2017 – Étape E
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à
l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable

Chère Consœur,

En réponse à la correspondance de la Régie de l'énergie du 21 septembre 2023 (A-0488), la FCEI confirme sa participation à l'audience prévue du 17 au 20 et du 23 au 27 octobre 2023 dans le dossier cité en rubrique et dépose les informations suivantes concernant la planification de l'audience.

- La FCEI requiert :
 - 45 minutes pour la présentation de la preuve;
 - 30 minutes pour sa plaidoirie.
- La FCEI fera entendre le témoin suivant : Antoine Gosselin, analyste.
- La FCEI prévoit 45 minutes pour contre-interroger les témoins d'Énergir.
- La FCEI se réserve le droit de contre-interroger les témoins des intervenants, pour une durée de 5 à 10 minutes, au besoin.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Jean-Philippe Therriault
JT/dd